

Les subsides

Voyons quelques programmes lancés par le gouvernement. Je vais traiter de l'industrie. Je crois avoir déjà répondu en ce qui concerne le commerce. Si le député veut bien lire le document, je suis certain qu'il verra que j'ai raison. En octobre 1981, juste avant la publication du document intitulé «Le développement économique du Canada dans les années 80», nous avons créé l'Office canadien pour un renouveau industriel, qui relève de notre ministère. Cet Office est formé principalement d'hommes d'affaires du secteur privé. Son mandat était, premièrement, de promouvoir la revitalisation des industries du textile, des vêtements et de la chaussure. Deuxièmement, de favoriser l'essor et la diversification de l'infrastructure économique des régions qui dépendent fortement de ces industries. Troisièmement, d'aider les travailleurs relocalisés à la suite de l'adaptation industrielle dans ces secteurs. Ce programme, comportant des dépenses de quelque \$267 millions, si je me rappelle bien, a été lancé à peu près en même temps que le ministre des Finances présentait à la Chambre des communes la stratégie de développement économique. Certaines localités qui seront désignées plus tard, pourront profiter du Programme de 350 millions de dollars d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre et certains secteurs de la fabrication d'appareils et celui des pièces automobiles pourront aussi profiter de la partie du programme concernant la restructuration industrielle.

● (2030)

Le député de York-Peel (M. Stevens) s'est demandé ce qu'on attendait pour mettre en œuvre certains de ces programmes. Si je ne m'abuse, il a dit que le temps des paroles était terminé. Il n'a sûrement prêté aucune attention à ce que mon collègue et moi-même ne cessons de répéter depuis deux ans et demi. Il connaîtrait alors le nombre de programmes que le gouvernement a mis en œuvre. J'ignore combien il me reste de temps, monsieur l'Orateur, car mes collaborateurs m'ont remis un texte d'environ 50 pages sur divers programmes et projets que le gouvernement a mis sur pied et je n'en ai décrit que quelques-uns.

M. Stevens: Regardez les résultats.

M. McDermid: Je suis sûr qu'ils l'ont fait.

M. Lumley: Il est évident que l'opposition ne veut pas entendre parler de ce qui a été réalisé. C'est juste. L'opposition veut montrer à la population que le gouvernement n'a rien fait.

Mlle MacDonald: Bravo!

M. Lumley: Pourtant, elle ne désire pas entendre les réponses du gouvernement. L'opposition veut démontrer que le gouvernement a fait concurrence au secteur privé. Comme l'a si bien dit un député, elle veut laisser les coudées franches au secteur privé. Dans le domaine du commerce, le gouvernement a aidé de façon active et complémentaire le secteur privé. Tous ceux qui croient que le secteur privé n'a pas bien accueilli les mesures gouvernementales en matière de commerce international devraient se reporter aux déclarations de l'Association des

manufacturiers canadiens, de l'Association canadienne d'exportation ou de la Chambre de commerce du Canada. Ils s'apercevront alors que nous avons aidé de façon active et complémentaire le secteur privé.

Permettez-moi de parler brièvement des stratégies sectorielles. Depuis deux ou trois semaines, je suis en pourparlers avec plusieurs représentants du secteur privé, du côté syndical et patronal, afin de mettre sur pied des groupes de travail sur les secteurs automobile et aérospatial qui devront présenter leur rapport en quatre mois au plus. Les députés savent que le gouvernement a déjà mis sur pied un groupe de travail sur le secteur des pêches et qu'il entend en créer un autre sur la pétrochimie. Nous avons entrepris d'étudier le secteur de la construction navale et un rapport sur ce sujet devrait être présenté.

Grâce à ces groupes de travail sectoriels . . .

Mlle MacDonald: Encore.

M. Lumley: Pas du tout. Je tiens à dire au député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) que c'est notre gouvernement qui, en 1977-1978, a établi 23 groupes de travail sectoriels formés de représentants du monde des affaires, du monde ouvrier et du gouvernement qui, selon moi, ont été très utiles à l'économie canadienne.

M. Stevens: Pourquoi aviez-vous besoin de la Commission Macdonald?

M. Lumley: Quand le gouvernement dont le député faisait partie a pris le pouvoir en 1979, je ne me souviens pas l'avoir vu remettre sur pied ces groupes de travail sur l'industrie ou profiter des conseils du secteur privé.

M. Lewis: Je suis renversé par les résultats.

M. Stevens: Et la Commission Macdonald?

M. Mazankowski: Passez aux aveux!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre a la parole.

M. Lumley: Monsieur l'Orateur, un des députés d'en face a dit qu'il y avait trop de programmes. Je suis d'accord avec lui. Une des priorités de notre ministère est d'en réduire le nombre. Pour le moment, nous avons environ 87 programmes importants. Nous voulons essayer de ramener ce chiffre à une trentaine et pour commencer, nous en gardons une cinquantaine. Si nous agissons ainsi, ce n'est pas pour les raisons citées par le député, mais tout simplement parce que le gouvernement veut sincèrement développer l'économie dans toutes les régions. Nous voulons également encourager davantage de petites et moyennes entreprises à profiter des programmes fédéraux qui leur sont destinés. Le problème, c'est que la plupart des programmes sont trop compliqués et qu'ils sont tous administrés pour la plupart à Ottawa. Une de nos premières priorités consiste à régionaliser le mécanisme permettant de prendre des décisions et d'administrer tous ces programmes. J'espère être en mesure de faire une déclaration à ce sujet d'ici deux mois.